Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213502784-20251211-V_DEL_2025_163-DE

Saint-Grégoire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Date de convocation : 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le onze décembre, à 19h00 , les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Grégoire, convoqués conformément aux articles L.2121-10 à 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en mairie, sous la présidence de REMOISSENET Laëtitia.

Etaient présents :
REMOISSENET Laëtitia, VINET Liliane, PASQUET Nathalie, ROUXEL Frédérique, GUYOT Jean-Yves, AMELOT Delphine, LEHAGRE Alain, JUGDÉ Jean-Claude, DUCIEL Christine, AMPIGNY Joby, CHUBERRE Philippe, BENOIST Florence, DE VERGIE Guillaume, ROUX Émeline, BABES Anca, SIMON Mélanie, CHARDINNE DELISLE Laurène, DEFRANCE Matthieu, ALIAGA Marie, MAREAU Yannick, LE COLLETER Gwénolé

Absent(s) excusé(s) :
DU MOTTAY Éric (Mandataire REMOISSENET Laëtitia), MOREL Christian (Mandataire BABES Anca), GALLIER Maxime (Mandataire VINET Liliane), BIGOT Yves (Mandataire PASQUET Nathalie), IGHAFI Ilyes (Mandataire SIMON Mélanie), GREIVELDINGER Jacques (Mandataire AMELOT Delphine), POSTEC Christelle (Mandataire ROUXEL Frédérique), DELAUNAY Myriam (Mandataire CHARDINNE DELISLE Laurène)

CHUBERRE PHILIPPE a été nommé(e) secrétaire de séance.

N° V_DEL_2025_163 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - EAU DU BASSIN RENNAIS - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES D'EAU POTABLE - EXERCICE 2024

(Rapporteur : CHUBERRE Philippe)

***VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-39,*

***VU** le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) d'eau potable pour l'exercice 2024, édité par la collectivité « Eau du Bassin Rennais »,*

Chers collègues,

Conformément aux dispositions de l' article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, relatives aux établissements de coopération intercommunale, *l*e Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) d'eau potable peut faire l'objet d'une communication, en séance publique, auprès du Conseil Municipal.

Contexte général

- **75 communes** membres de la collectivité, desservant **559 000 habitants** (+4 500 depuis 2023) et **250 171 abonnés** (+3 918 depuis 2023).
- Budget 2024 : **72,2 M€ de recettes** et **58,8 M€ de dépenses**, dont **45,7 M€ d'investissement**.

Protection de la ressource

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213502784-20251211-V_DEL_2025_163-DE

- **17 captages** avec 100% de protection définie par arrêtés préfectoraux.
- Acquisition de **43,72 ha**, dont **7,79 ha** sur les périmètres de protection de captage.
- **490 498 €** de dépenses (hors RH) pour la protection de la ressource.

Production d'eau potable

- **27,8 M de m³** prélevés et **26,6 M de m³** produits, avec un **rendement des usines de 95,7%**.
- **21 016 600 €** de dépenses (hors RH) pour la production d'eau potable.

Qualité de l'eau distribuée

- **100% conforme** aux limites de qualité microbiologique et physico-chimique.

Distribution d'eau potable

- Taux de renouvellement annuel des canalisations fixé à **1,25%** (58 km/an).
- **7 km d'extensions** dans le cadre de ZAC ou de permis d'aménager.

Solidarité et tarification

- Harmonisation progressive du prix de l'eau, écart réduit à **14€** sur le périmètre historique.
- **10 premiers m³ gratuits** pour les foyers directement abonnés et **chèque eau de 20€** pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire.
- **333 260 €** de dépenses (hors RH) pour « l 'allocation eau ».

Adaptation au changement climatique

- Poursuite du programme **ECODO** avec des actions de sensibilisation et d'accompagnement.
- Consommation moyenne en 2024 : **97,4 m³/an** tous types d'abonnés, en baisse de **0,4%** par rapport à 2023.
- **522 500 €** de dépenses (hors RH) pour l'adaptation au changement climatique.

Recherche et développement

- Signature de la convention pour la **Chaire Eau et Territoires n°2** avec la Fondation de l'Université de Rennes.
- **822 200 €** de dépenses (hors RH) pour la recherche et développement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

1°/ DE PRENDRE ACTE du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) d'eau potable pour l'année 2024, joint en annexe.

VOTE : UNANIMITE 29 POUR

Fait à Saint-Grégoire le 11 décembre 2025

Le Maire,	Secrétaire de séance,
REMOISSENET Laetitia	CHUBERRE Philippe